



En exercice : 58
Présents : 42
Votants : 45

Séance du 9 février 2026

Le neuf février Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 3 février 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire
/
CHAUVIN Maxime, titulaire
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
/
/
TISON Hervé, titulaire
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien,
MANCEAU Laurence, titulaires
BANNIER Géraldine, titulaire
DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit,
titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
JUGÉ Joseph, titulaire
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, titulaire
/
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
/
CLAVREUL Yannick, titulaire
PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
/
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
/
/

Étaient excusés : CHAZÉ Monique (Craon), GARBE Pascale (Méral), MARTIN-FERRÉ Nadine (Athée), DALIFARD Alexia (Ballots), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), DESHOMMES Catherine (Cuillé), Derval Séverine (La Selle Craonnaise), BEDOUET Gérard (Saint-Saturnin-du-Limet),.

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), LEPICIER René-Marc (Congrier), MAHIER Aurélie (Craon), HAMARD Benoit (Craon), GENDRY Daniel (Niaffles), BARBÉ Béatrice (Senonnes), BOURBON Aristide (Saint-Martin-du-Limet).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Monique CHAZÉ a donné pouvoir à de GUÉBRIANT Bertrand
Maurice RADÉ a donné pouvoir à MANCEAU Laurence

Pascale GARBE a donné pouvoir à CHAMARET Richard

Secrétaire de Séance : Élu M. Philippe GUIARD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-02/27 : FINANCES

Séance du : 9 février 2026

OBJET 2026-02/27 : FINANCES
AFFECTATIONS DES RESULTATS 2025

M. Maxime CHAUVIN, Vice-président en charge des Finances et de la Commande Publique, expose que conformément à l'instruction comptable, il convient d'affecter, le cas échéant, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 pour chaque budget. L'excédent doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement qui est composé du résultat d'investissement et du solde des restes à réaliser en investissement.

Les comptes financiers uniques de l'exercice 2025 étant approuvés, il est proposé une reprise définitive des résultats de clôture pour chaque budget.

Concernant les résultats de fonctionnement des zones d'activités, ceux-ci font l'objet d'un simple report puisque l'affectation de ces résultats ne se fait jamais en investissement sur ces budgets.

La proposition d'affectation des résultats 2025 au BP 2026 est présentée comme suit :

Budget principal (70000)

002 Excédent de fonctionnement reporté.....	8 281 142,79 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé.....	1 170 894,90 €

Budget annexe SPANC (70002)

002 Excédent de fonctionnement reporté.....	54 875,61 €
---	-------------

Budget annexe Ordures Ménagères (70004)

002 Excédent de fonctionnement reporté.....	994 183,13 €
---	--------------

Budget annexe chambres funéraires (70018)

002 Excédent de fonctionnement reporté.....	33 021,72 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé.....	6 599,13 €

Budget annexe panneaux photovoltaïques (70019)

002 Excédent de fonctionnement reporté.....	32 437,49 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé.....	10 141,69 €

Budget annexe Eau Régie (70020)

002 Excédent de fonctionnement reporté.....	3 201 669,22 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé.....	169 216,03 €

Budget annexe Eau DSP (70021)

002 Excédent de fonctionnement reporté.....	1 884 058,93 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé.....	397 632,11 €

Budget annexe Eau Production (70022)

002 Excédent de fonctionnement reporté.....	1 540 189,97 €
---	----------------

Budget annexe Assainissement Régie (70023)

002 Excédent de fonctionnement reporté.....	1 325 916,44 €
---	----------------

Budget annexe ZAE du Pays de Craon (70050)

002 Excédent de fonctionnement reporté..... 5 872,96 €

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 42

Votants : 45 (par le jeu des pouvoirs)

A L'UNANIMITÉ (45 votants)

⇒ **APPROUVE** l'affectation des résultats 2025 au BP 2026 telle que proposée ci-dessus.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 11 février 2026*

*Pour extrait conforme,
Le Président,*



Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,



Philippe GUIARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260211-DELIB20260227-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/02/2026
Affichage : 18/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

